



INSCRIPTION AES LA PASSERELLE

MARCHE A SUIVRE 1 GUICHET VIRTUEL PARENTS DEJA LIES A L'AES

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que pour la rentrée 2026/2027 les inscriptions se feront via le portail le Maestro.

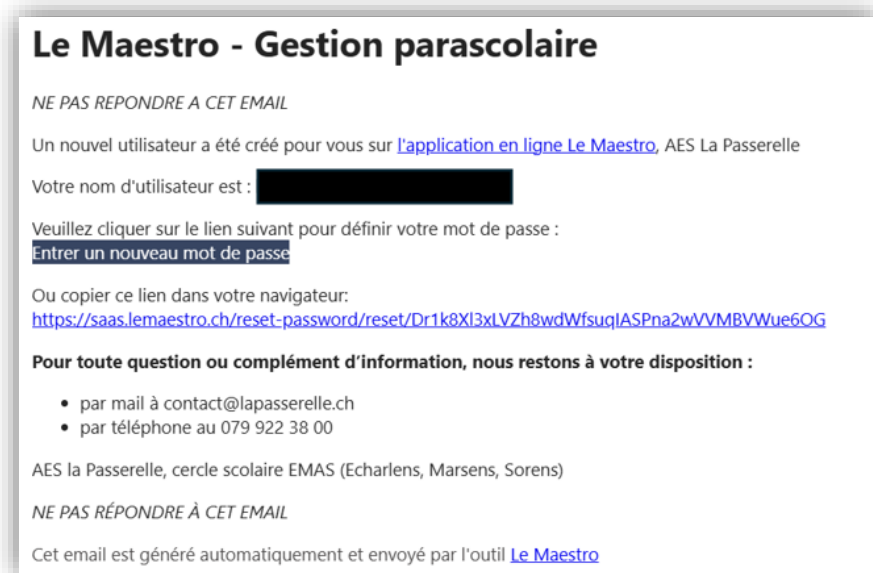
Avant de procéder à votre inscription merci de prendre connaissance du [règlement AES](#) et du [règlement d'application de l'AES](#).

Pour la première année du guichet virtuel, il faut initialiser votre login (1 login par famille) :

ETAPE 1 : accès au guichet virtuel – création de login

- Aller sur le site de [l'AES La passerelle](#) dans inscription
- Cliquer sur le lien : <https://saas.lemaestro.ch/reg/lapasserelle>
- Mettre votre adresse mail de facturation

Le Maestro vous a trouvé et va vous envoyer un courriel de réinitialisation du mot de passe.



- Définir un mot de passe soit en cliquant sur [Entrer un nouveau mot de passe](#) ou en copiant le lien
- Redéfinir un mot de passe
- Se loguer sur le site <https://saas.lemaestro.ch/login> le nom d'utilisateur = mail de facturation, mot de passe
- Accepter les conditions générales




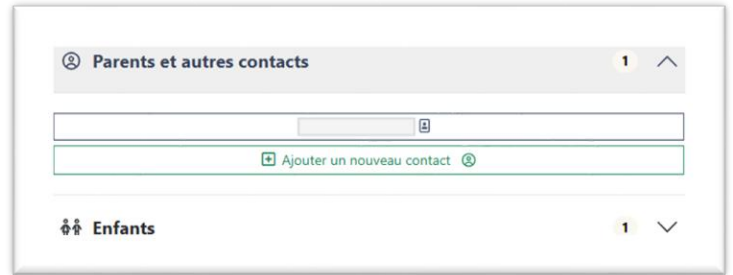
INSCRIPTION AES LA PASSERELLE

MARCHE A SUIVRE 1 GUICHET VIRTUEL PARENTS DEJA LIES A L'AES

ETAPE 2 : une fois connecté(e) vérification des données des parents

Sur la gauche de la page, vous trouvez l'ensemble de la famille :

- Contrôler les informations de la famille
- Corriger ou compléter si nécessaire
- Ajouter le 2^e parent (nouveau contact)
- Valider chaque modification en cliquant sur 



Pour modifier ou corriger, il suffit de sélectionner le parent et le contact apparaît

Contact

Données

Rôle

Titre

Contact (Nom, prénom)

Adresse

NPA

Localité

Langue

Autorité parentale

N° Avs

Taux d'activité

Email principal
Cet email est votre utilisateur pour le login


Numéros

Famille monoparentale

Etat civil - situation familiale

Créé le

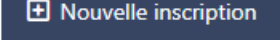
Mis à jour le



ETAPE 3 : sélectionner ou ajouter un enfant

- Ajouter l'enfant s'il n'est pas visible
- Sinon sélectionner

ETAPE 4 : inscription

- Sélectionner l'enfant puis cliquer sur 
- Sélectionner la période d'inscription année scolaire désirée



INSCRIPTION AES LA PASSERELLE

MARCHE A SUIVRE 1 GUICHET VIRTUEL PARENTS DEJA LIES A L'AES

Nouvelle inscription

Période

Période d'inscription *

Date du début *

date de fin *

La date de début et de fin se met automatiquement pour l'année scolaire complète mais peut être modifiée selon votre besoin.

A remplir si connu

Structure *

Degré

- Saisir la structure AES et le degré scolaire où ira votre enfant pour l'inscription demandée.



Attention l'AES la Passerelle a 2 sites :

- **7h-8H UNIQUEMENT** Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi de 11h35 à 13h40 -> **SOSENS**
- **1H-8H** pour tous les autres horaires -> **MARSSENS**

Ex : pour les 7H qui mangent tous les jours à l'AES, inscription pour les 2 sites !!

- Compléter les différents champs si nécessaire

Retour à la maison

L'enfant retourne seul à la maison *

Oui Non

Horaires de travail des parents

- Horaires de travail irréguliers
- Horaires de travail encore inconnus

! Attention ! pour les irréguliers, ne pas oublier de décocher

Semaine type

Présences régulières

Pour les réguliers la semaine type sera appliquée, pour les irréguliers les présences devront être annoncées ultérieurement.

Semaine type

Présences régulières

Pour les réguliers la semaine type sera appliquée, pour les irréguliers les présences devront être annoncées ultérieurement.

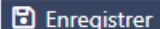


INSCRIPTION AES LA PASSERELLE

MARCHE A SUIVRE 1 GUICHET VIRTUEL PARENTS DEJA LIES A L'AES

ETAPE 5 : Cocher les plages horaires désirées

- **! Attention !** pour l'horaire de 6h30 il faut cocher la case Dej (obligatoire).
- **! Attention !** pour l'horaire du midi, il faut cocher la case Repas (obligatoire).
- **! Attention !** pour l'horaire de 15h20, il faut cocher Goûter (obligatoire).

Une fois les inscriptions effectuées, cliquer sur le bouton 

ETAPE 6 : Documents à fournir



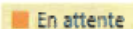
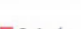

La nouvelle inscription est créée et dans la partie droite de l'écran, **vous devez insérer obligatoirement la charte d'accueil signée par les parents et l'enfant** (disponible sur le site de l'AES sous document). Vous avez la possibilité d'insérer également différents documents comme l'attestation de médecin etc...

! Attention ! Les demandes de subventions doivent être envoyées à :

Administration communale d'Echarlens
Route du Village 3
1646 Echarlens

ETAPE 7 : Fin de votre inscription

- Le système vous affiche alors dans l'état de l'inscription ici en **bleu** pour nouvelle inscription. Les statuts suivants sont possibles :

	
	
	
- Une fois l'inscription de votre enfant acceptée, vous recevrez un mail de confirmation.

ETAPE 8 : Contrat

Vous pouvez télécharger le contrat directement sur la plateforme du Maestro, dans la section « Documents » puis « Contrats », en vous connectant à votre compte. Nous vous invitons à en prendre connaissance attentivement afin de bien comprendre les obligations ainsi que toutes les informations pratiques liées à l'inscription de votre enfant.



INSCRIPTION AES LA PASSERELLE

MARCHE A SUIVRE 1 GUICHET VIRTUEL PARENTS DEJA LIES A L'AES

🏠 Accueil	Contrats							
👤 Parents et autres contacts 1 ▾	Enfant	Numéro du contrat	Structure	Date de début	Date de fin	Tarif	Régulier/Irrégulier	PDF
👶 Enfants 1 ▾			AES La Passerelle Sorani ●	27.08.2026	09.07.2027	TUP	Régulier	📄 Télécharger le contrat
📄 Inscriptions ouvertes 0 ▲			AES La Passerelle ●	01.08.2020	31.07.2023	TUP	Irrégulier	📄 Télécharger le contrat
📁 Documents ▲								
📄 Contrats								

Pour rappel, aucune confirmation ne vous parviendra avant la fin du délai d'inscription.

Pour conclure, vous trouvez tous les documents et informations sur le site www.aes-lapasserelle.ch